



☛ Site Internet : [www.sommeleuze.be](http://www.sommeleuze.be)

**Février 2013**

**☛ Dans ce mensuel, vous trouverez :**

- Prochaines collectes / Vente d'un terrain à bâtir ;
- Travaux à Bonsin / Enquête publique relative au Programme wallon de réduction des pesticides / Rappel cartes d'identité enfants / Prochaine séance du Conseil Communal ;
- Epuration individuelle, la prime de la Région wallonne est toujours disponible / Parc à conteneurs / Changement de procédure pour l'acquisition de la nationalité belge / Ecole de Noiseux / Agglomération de Mehogne et du Fourneau ;
- Formation Forem pour déficient visuel / Goûter annuel des aînés / Plan Maya : appel aux apiculteurs / Bibliothèque de Somme-Leuze ;
- Devenir Ambassadeur au "Week-End Bienvenue" organisé les 28 et 29 septembre 2013 / Gardienne ONE / Info logement : l'enregistrement du bail en résidence principale / BDbus ;
- Ateliers d'expression poétique / Théâtre wallon à Somme-Leuze / Avis aux musiciens / Eglise catholique : secteur de Somme-Leuze ;
- Souper classes vertes écoles de Noiseux et Bonsin / Etat civil / Dates à retenir.

\*\*\*\*\*

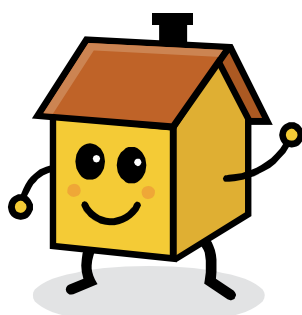
Les personnes qui demandent à insérer un article dans cette brochure sont invitées à respecter la date de remise des documents reprise dans le tableau ci-dessous :

<u>Dates ultimes pour communiquer les infos</u>	<u>Dates de parution</u>
8 mars	22 mars
12 avril	26 avril
10 mai	24 mai
7 juin	21 juin
12 juillet	26 juillet
9 août	23 août
6 septembre	20 septembre
11 octobre	25 octobre
8 novembre	22 novembre
6 décembre	20 décembre

## ☛ Prochaines collectes (mars)

Sections de Nettinne, Bonsin	Sacs bleus PMC Papiers et cartons Déchets ménagers	13, 27 5 4, 11, 18, 25
Sections de Somme-Leuze, Heure, Waillet, Sinsin, Noiseux, Hogne, Baillonville	Sacs bleus PMC Papiers et cartons Déchets ménagers	8, 22 5 4, 11, 18, 25

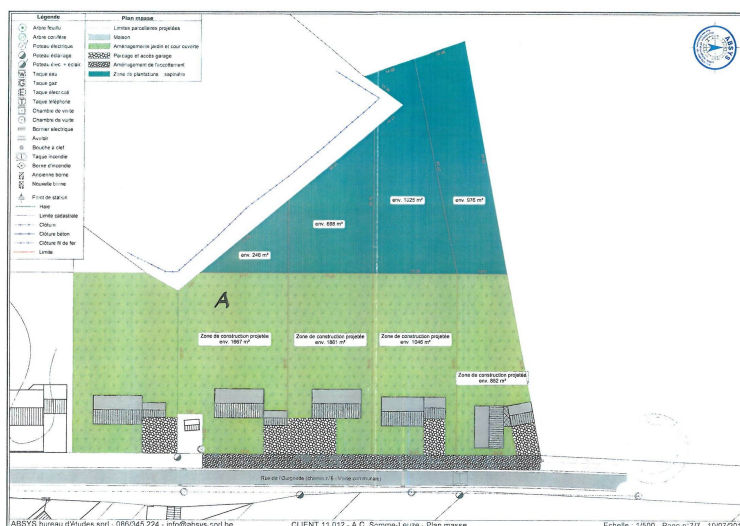
\*\*\*\*\*



## COMMUNE DE SOMME-LEUZE VENTE D'UN TERRAIN A BATIR

La Commune de Somme-Leuze met en vente un terrain à bâtir situé à Baillonville, 3ème division, rue de l'Ourgnette, cadastré section D, numéro 13 partie, d'une superficie de 19 a 13 ca telle que reprise au plan dressé et avalisé le 03/09/2012 par la sprl Absys bureau d'études (lot A au plan).

Le prix de vente est de 83.596,00 € en principal.



Toute personne intéressée doit adresser sa demande à Monsieur BORSUS Willy, Député-Bourgmestre, rue du Centre, 1 à 5377 Baillonville.

Tous renseignements relatifs à cette vente peuvent être obtenus auprès de Mme France WERNER, les lundi, mardi et mercredi matin de 08h00 à 12h00.

## **☛ Travaux à Bonsin**

Les travaux de rénovation de la rue de Borlon à Bonsin débuteront à partir du 1<sup>er</sup> mars prochain.

Ces travaux consistent en :

- le démontage du revêtement en pavés ;
- la réalisation d'une fondation en béton ;
- le pavage puis la pose d'un revêtement en béton.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de l'Echevin des Travaux, Monsieur Jean-Marie DIEUDONNE, au 0475/21.86.74.

Nous remercions les riverains et les usagers de la rue de Borlon à Bonsin pour leur compréhension durant le chantier.

**Willy BORSUS,  
Député-Bourgmestre.**

\*\*\*\*\*

## **☛ Enquête publique relative au Programme wallon de réduction des pesticides**

Dans le cadre de la Directive européenne sur l'utilisation des pesticides compatible avec le développement durable (Directive-Cadre Pesticides DCP), vous êtes invité à donner votre avis sur le Programme wallon de réduction des pesticides proposé pour réduire les risques et les effets de l'utilisation des pesticides sur la santé et l'environnement durant l'enquête publique organisée du **11/02/2013 au 27/03/2013 inclus** à la demande du Service Public de Wallonie - Département Développement - Direction Communication Ressources naturelles, Environnement, Agriculture (CREA).

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale au Service Cadre de Vie, du lundi au vendredi, de 8h à 12h ou le samedi de 8h à 12h uniquement sur rendez-vous pris au plus tard 24h à l'avance auprès de l'Eco-conseillère, M<sup>elle</sup> VANDEN BROECK, (086/320.256). Le document peut également être consulté sur le site Internet de la Région wallonne [www.wallonie-reductionpesticides.be](http://www.wallonie-reductionpesticides.be).

Vos observations écrites, clairement datées et signées, peuvent être envoyées, avant le **27/03/2013**, soit via le site internet précité, soit par courrier, au SPW-DGARNE-Département de l'Environnement et de l'Eau-Cellule d'Intégration Agriculture & Environnement, Av. Prince de Liège 15 à 5100 Jambes (Mr Denis GODEAUX), soit par courrier électronique, à l'adresse suivante : [denis.godeaux@spw.wallonie.be](mailto:denis.godeaux@spw.wallonie.be), soit verbalement lors de la séance publique de clôture d'enquête, le même jour, à 11h, à l'Administration communale auprès de M<sup>elle</sup> VANDEN BROECK.

## **☛ Rappel carte d'identité notamment pour les enfants**

Nous voudrions attirer votre attention sur le fait que toutes les personnes (dont les enfants) qui veulent séjourner à l'étranger, doivent être porteuses au minimum d'une carte d'identité. D'autre part, de façon plus générale, la carte d'identité (aussi appelée Kids-ID) destinée aux enfants de moins de 12 ans présente beaucoup d'avantages. Nous conseillons donc aux parents et aux familles de faire le nécessaire pour que leurs enfants de moins de 12 ans soient aussi titulaires d'une carte d'identité.

Celle-ci est :

- une carte bien sécurisée et spécialement adaptée aux enfants de moins de 12 ans ;
- comme évoqué ci-dessus, un document de voyage indispensable en Europe et dans quelques autres pays.

Elle permet un système de cascade téléphonique « *Allo-Parents* » faisant qu'un enfant perdu peut reprendre rapidement contact avec sa famille.

### Comment la demander ?

Les parents ou les personnes exerçant l'autorité parentale en font la demande auprès de leur administration communale (accompagnés de l'enfant et munis d'une photo d'identité).

### Quand la demander ?

Au moins 3 semaines avant le départ à l'étranger.

### Durée de validité ?

3 ans (enfants < 12ans) et 5 ans (personnes de 12 ans et plus).

Nous insistons pour que chacun vérifie bien avant son départ à l'étranger la date de validité de sa carte d'identité, spécialement pour les enfants. Une carte d'identité périmée risque de vous bloquer à l'aéroport ou à la frontière !

### Prix et délais d'obtention ? :

<b>Procédure de demande</b>	<b>Délai de livraison</b>	<b>Prix enfant</b>	<b>Prix adulte</b>
Procédure normale	2 semaines (en moyenne)	4 euros	13 euros
Procédure d'urgence	3 jours	107 euros	114 euros
Procédure d'extrême urgence	2 jours	171 euros	178 euros

Notre service population reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

\*\*\*\*\*

## **☛ Prochaine séance du Conseil Communal**

**Le mardi 26 février à 20h30**

## **☛ Epuration individuelle, la prime de la Région wallonne est toujours disponible**

Vous rencontrez des problèmes concernant votre fosse septique et envisagez d'installer un système d'épuration individuelle pour traiter vos eaux usées ? Voici quelques renseignements qui pourraient vous aider.

Avant toute chose, il convient de déterminer dans quelle zone se situe votre habitation au Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH) approuvé par le Gouvernement wallon. Un simple coup de fil ou un mail à M<sup>elle</sup> Vanden Broeck du Service Cadre de vie (voir coordonnées en fin d'article) vous permettra de déterminer si vous êtes en zone d'assainissement collectif (c'est-à-dire qu'il y a ou aura un égout et une station d'épuration pour tout le village) ou autonome (c'est-à-dire que chaque citoyen devra à terme installer un système d'épuration individuelle).

Dans le cas où vous seriez en zone d'assainissement collectif mais que techniquement il vous est impossible de vous raccorder à l'égout lorsque celui-ci sera placé, vous pourrez installer un système individuel moyennant l'obtention préalable d'un permis d'environnement pour dérogation à l'obligation de raccordement. Plus de renseignement auprès de M<sup>elle</sup> Vanden Broeck du Service Cadre de Vie.

La prime régionale pour le placement d'un système autonome est soumise à 3 conditions :

- que l'habitation ait été érigée avant le 10/11/2005 ;
- que cette habitation soit située en zone d'assainissement autonome ou que vous ayez obtenu une dérogation de raccordement via un permis d'environnement ;
- que le système installé soit agréé.

Cette prime peut être de 3125€ si l'évacuation des eaux épurées se fait via infiltration dans le sol ou de 2500€ si elle se fait par un autre système mais est plafonnée à 70% de l'ensemble des factures.

Pour plus d'information ou pour obtenir le formulaire de demande de la prime régionale, vous pouvez contacter M<sup>elle</sup> Vanden Broeck au Service Cadre de Vie (086/320.256 ou [anne.vandenbroeck@publilink.be](mailto:anne.vandenbroeck@publilink.be)), le SPW - D'GARNE - Département de l'Environnement et de l'Eau - Direction des Taxes et Redevances (081/33.63.54 ou [http://environnement.wallonie.be/publi/de/eaux\\_usees/assainissement7.htm](http://environnement.wallonie.be/publi/de/eaux_usees/assainissement7.htm)) ou l'INASEP, l'organisme responsable de l'assainissement dans notre Commune (081/40.76.67 ou [vincent.body@inasep.be](mailto:vincent.body@inasep.be)).

\*\*\*\*\*

## **☛ Parc à conteneurs**

A partir du 1<sup>er</sup> mars 2013, les PMC ne seront plus acceptés au parc à conteneurs. Ils seront uniquement récoltés via les sacs bleus.

## **☛ Changement de procédure pour l'acquisition de la nationalité belge**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la loi du Code de la nationalité belge a subi quelques changements pour les personnes voulant acquérir la nationalité belge.

Voici succinctement les conditions à remplir pour pouvoir introduire une déclaration de nationalité belge :

1. Avoir plus de 18 ans ;
2. Etre titulaire d'un droit de séjour illimité ou d'une autorisation d'établissement en Belgique au moment de la demande ;
3. Avoir fixé sa résidence principale en Belgique de manière ininterrompue durant la période requise précédant la demande ;
4. Avoir bénéficié, durant toute la durée de la résidence en Belgique requise précédant la demande, d'un droit de séjour ininterrompu de plus de trois mois ou illimité ;
5. Pouvoir prouver la connaissance d'une des trois langues nationales ;
6. Pouvoir prouver son intégration sociale et/ou sa participation économique.

Les personnes désireuses de changer de nationalité sont invitées à se présenter au préalable au Service Etat civil de la Commune pour obtenir les renseignements complémentaires à leur situation personnelle pour constituer leur dossier.

\*\*\*\*\*

## **☛ Ecole de Noiseux**

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la dépêche ministérielle concernant la construction de la future école de Noiseux a enfin été signée par le Ministre Jean-Marc NOLLET. Les travaux débuteront fin mars 2013.

Le chantier est attribué aux entreprises Cop & Portier (lot 1 : gros œuvre), Seetech (lot 2 : électricité), Lombet (lot 3 : chauffage, sanitaires et ventilation) et Batisomme (lot 4 : Mobilier).

Pour tout renseignement ou précision que vous souhaiteriez obtenir concernant la construction de l'école de Noiseux, vous pouvez vous adresser à Séverine Defauw, en charge du dossier administratif, au 086/320.267 ou [severine.defauw@sommeleuze.be](mailto:severine.defauw@sommeleuze.be) ou Mme Marianne COLLIN-FOURNEAU, Echevine de l'Enseignement au 0474/49.78.10 ou [marianne.fourneau@gmail.com](mailto:marianne.fourneau@gmail.com).

\*\*\*\*\*

## **☛ Agglomération de Mehogne et du Fourneau**

Nous venons de recevoir l'arrêté ministériel déterminant les zones de l'agglomération de Mehogne et du Fourneau. Dans ces deux hameaux, la vitesse était encore jusqu'il y a peu

limitée à 90 km/h, malgré une densité d'habitations croissante. Le Conseil communal a remédié à cette situation problématique en novembre dernier et, désormais, la vitesse de circulation sera limitée à 50 km/h dans les deux villages.



ligue braille™

## ☛ Formation Forem pour déficient visuel

---

Le service d'insertion socio-professionnel (SIP) et/ou le centre de formation professionnelle (CFP) peuvent vous aider dans vos démarches.

Ils sont destinés à toute personne déficiente visuelle, à la recherche d'un emploi, en réflexion pour un changement professionnel ou désireux de suivre une formation.

Peut-être n'avez-vous pas encore entendu parler de nos services ? Nous vous y attendons pour vous accompagner dans la définition de votre projet professionnel ou de formation.

Nous vous proposons un coaching pour un meilleur niveau de réussite et d'épanouissement en vous offrant un support à partir de la recherche jusqu'à l'entretien d'embauche. Nous définissons avec vous votre projet professionnel ainsi que les moyens qui favorisent sa réalisation pour :

- vous permettre de prendre confiance et vous assurer que votre profil correspond aux critères de la fonction recherchée tout en ayant une déficience visuelle ;
- vous aider à la préparation de votre CV et de la lettre de motivation pour décrocher un entretien ;
- vous accompagner dans la préparation de votre argumentaire lors d'un entretien de recrutement, etc..

Au-delà de l'accompagnement personnalisé, vous pouvez suivre une formation administrative si votre projet et vos connaissances de bases sont suffisantes. Venez nous rencontrer afin d'évaluer votre demande.

Pour toute information, prenez contact avec notre Job coach, Madame Mawet Stéphanie au 02/533.33.83 pour évaluer votre demande projet professionnel ou Madame Van Humbeeck au 02/533.33.88 pour une formation au sein de la Ligue Braille.

\*\*\*\*\*

## ☛ Le goûter annuel des aînés

Le CPAS et la Commune de Somme-Leuze ont le plaisir d'organiser à nouveau un goûter avec une animation musicale pour les aînés de notre entité communale.

Ce goûter aura lieu à la salle de Baillonville le **dimanche 24 mars à partir de 14h30.**

Tous les aînés de la Commune âgés de 60 ans et plus ainsi que, le cas échéant, leur conjoint sont cordialement invités.



Informations et inscriptions auprès de Mme Anne-Catherine LEBOUTTE au 086/32.31.73 ou par courriel : [anne-catherine.leboutte@publilink.be](mailto:anne-catherine.leboutte@publilink.be).

## **☛ Plan Maya : Appel aux apiculteurs**



Notre Commune est intégrée depuis peu dans le Plan Maya, mis en place par la Région Wallonne. Son objectif est de sauvegarder les populations d'abeilles et d'insectes butineurs sur le territoire de la Wallonie afin de préserver notre environnement, notre biodiversité et notre alimentation.

Dans ce cadre, l'Administration communale aimerait rencontrer **les apiculteurs et les personnes impliquées dans le monde des abeilles et de leur défense**. L'objectif de cette réunion est d'entendre ces personnes, d'identifier leurs attentes et les éventuels problèmes qu'elles rencontrent en tant qu'apiculteur. Elle servira également à dégager des solutions et à mettre en œuvre des projets en collaboration avec les acteurs du monde des abeilles, les écoles et les autorités communales.

La réunion aura lieu le **6 mars à 19h00 à la salle du Conseil communal**,  
1 rue du Centre, 5377 Baillonville.

Il est important pour nous de rencontrer des personnes de terrain afin de pouvoir constater les difficultés rencontrées dans votre travail et afin de trouver, ensemble, des solutions. Si vous vous sentez concerné et si vous désirez nous rencontrer lors de cette réunion, nous vous invitons à contacter notre coordinatrice locale du PCDN, Julie HAUTENAUVE au 086/32.02.62 ou par mail à l'adresse [julie.hautenauve@somme-leuze.be](mailto:julie.hautenauve@somme-leuze.be) ou Sabine Bleret, Echevine de l'Environnement au 0470/24.71.60 afin de confirmer votre participation à cette rencontre.

\*\*\*\*\*

## **☛ Bibliothèque de Somme-Leuze**

Ouverture : le mercredi de 14 à 16 heures

Rue du Tilleul, 1  
Elvire Sanzot (086/32 20 04)  
[esanzot@yahoo.fr](mailto:esanzot@yahoo.fr)

### Dernières acquisitions :

Le vent de la colère

J. Mazeau



Amères récoltes	idem
Le porte-bonheur	N. Sparks
Le jardin des Henderson	C. Hermary-Vieille
<u>Coup de cœur :</u>	
La promesse de l'océan	F. Bourdin

A 30 ans, Mahé dirige sa propre entreprise de pêche, mais elle n'a toujours pas rencontré l'homme de sa vie. Son douloureux passé amoureux est sur le point de la rattraper de la manière la plus inattendue...



**Devenir Ambassadeur au "Week-End Bienvenue" organisé les 28 et 29 septembre 2013**

Dans le but de faire découvrir aux touristes et aux citoyens de notre région la chaleur de vivre de notre Wallonie, SOMME-LEUZE ouvre ses portes le week-end des **28 et 29 septembre 2013** dans le cadre de l'opération "Wallonie week-ends bienvenue".

Pour souligner la "chaleur de vivre", chaque citoyen devient l'ambassadeur de son terroir, le porte-parole de la richesse humaine, artistique, gastronomique, culturelle, de chez nous par son hospitalité et son art de vivre.

Vous qui êtes passionnés, collectionneurs, commerçants, qui avez un patrimoine exceptionnel ou insolite à faire découvrir ou spécialiste dans quelques domaines que ce soit,

Inscrivez-vous comme ambassadeur pour ce week-end des 28 et 29 septembre 2013; les lieux de visite seront ouverts de 10h00 à 18h00 le samedi et le dimanche.

NOM : .....

Adresse : .....

Tél : .....

E-Mail : .....

Sujet à faire découvrir : .....

Rentrez votre inscription pour le **06 mars 2013** et nous vous invitons à une 1<sup>ère</sup> réunion de rencontre, le **mercredi 13 mars 2013 à 19h**, rue du Centre, 1, à **Baillonville (salle du conseil)**.

Document à renvoyer à :

Administration communale de SOMME-LEUZE

Mme Monique FORTEMPS

Rue du Centre, 1  
5377 Baillonville

\*\*\*\*\*

## ☛ Gardiennne ONE

Madame Christine ROSSION de Noiseux a la possibilité d'accueillir un enfant de 0 à 3 ans à temps plein. ☛ Renseignements au 086/32.29.17

### INFO LOGEMENT : Le saviez-vous ?

#### L'enregistrement du bail en résidence principale.

##### Une obligation :

Un contrat de bail doit être enregistré. Il s'agit d'une formalité obligatoire imposée par la loi. L'enregistrement du bail constitue une sécurité supplémentaire tant pour le propriétaire que pour le locataire : un bail enregistré aura plus de valeur vis-à-vis de tout un chacun, il aura une date certaine et sera opposable à tous. Cela peut jouer notamment lors de l'acquisition d'un immeuble.

De plus, si le bail n'est pas enregistré, le locataire pourra mettre fin au bail sans préavis. D'autre part, le montant du loyer net sera entièrement imposable dans le chef du bailleur.

##### Les modalités d'enregistrement :

Le bail doit être enregistré au bureau de l'enregistrement compétent. Dans l'entité de Somme-Leuze, le bureau compétent se situe au numéro 17b de la rue Courtejoie à Ciney. Il vous est également possible de les joindre au numéro de téléphone 02/576.21.30.

L'enregistrement du bail doit être effectué par le bailleur, dans les deux mois qui suivent la signature du bail. Cependant, le locataire peut également faire le nécessaire. Il vous faudra fournir deux exemplaires du contrat de bail sur lesquels le Receveur de l'enregistrement apposera son cachet, attestant de la date de l'enregistrement. Les documents vous seront ensuite restitués.

Pour un bail d'un immeuble affecté exclusivement au logement familial, l'enregistrement est gratuit.

Pour toute information, veuillez prendre contact avec Valérie LECOMTE, Echevine du Logement, au 0496/92.88.26 ou par email à l'adresse babouber@skynet.be OU Catherine POCHET, Responsable du Service Logement, au 086/32.02.65 ou par email à l'adresse catherine.pochet@publilink.be.

\*\*\*\*\*

## ☛ BDbus dans votre Commune

Le BDbus est un Bibliobus spécialisé en bandes dessinées et mangas, destiné à satisfaire les bédéphiles de la région.

Le **BDbus** fera halte tous les 2<sup>ème</sup> jeudis du mois soit le 14/03, 11/04, 16/05, 13/06, 11/07, 08/08, 12/09, 10/10, 14/11, 12/12.

**Où ?** Arrêt devant l'Administration communale de BAILLONVILLE, de 17h00 à 18h00.

**Coût ?** L'inscription et le prêt sont gratuits pour les moins de 18 ans. Pour les adultes, le prêt est gratuit sur base d'une cotisation annuelle de 6€. Cette cotisation est renouvelable chaque année.

Ce service est un service de la Province de Namur.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : Julie HAUTENAUVE, Animatrice socio-culturelle, au 086/32.02.62 ou via [julie.hautenauve@publilink.be](mailto:julie.hautenauve@publilink.be) ou Sabine BLERET, Echevine de la Culture au 0496/92.88.26

## Ateliers d'expression poétique...

**M**ichèle Hizette prendra en charge notre atelier d'expression poétique. Celle-ci écrit depuis plus de quarante ans, elle a publié sept ouvrages. Parfois remarquée lors de concours littéraires, elle aime réunir d'autres arts à sa poésie. L'idée d'animer des ateliers poétiques lui est venue il y a plus de dix ans. Le but est de partager un vécu, une expérience de la vie, différente pour chacun de nous. Un échange se filtre dans des mots choisis.

**QUAND ?** Les dimanches 10 et 24 mars 2013 et les 7 et 21 avril 2013 de 9h30 à 12h00.

**Où ?** Dans les locaux des ateliers de la Main libre, 1a rue du Centre à Baillonville.

**PRIX ?** (Pour les quatre ateliers) 25 euros.

**INSCRIPTIONS ?** Les inscriptions pourront être prises jusqu'au 9 mars 2013 auprès de Julie Hautenaue, animatrice socio-culturelle au 086/32.02.62 ou via [julie.hautenaue@publilink.be](mailto:julie.hautenaue@publilink.be)

ÉCHANGE  
POÉSIE  
INTÉRIEUR  
SENTIMENTS  
LES FORTS  
ÉCRITURE  
DE  
POÉTIQUE  
THÈMES  
EXPRESSION  
ATELIERS VÉCUS  
PHRASES  
COULEURS

En collaboration avec l'Administration communale de Somme-Leuze.



\*\*\*\*\*

## ☛ Théâtre wallon à Somme-Leuze

La troupe « L'Essor » de Somme-Leuze est heureuse de vous présenter une pièce en wallon de 3 actes « Li mohone d'a Batisse », de Christian Dericke.

- le dimanche 3 mars à 15h ;
- le vendredi 8 mars à 20h ;
- le dimanche 10 mars à 15h ;
- le samedi 16 mars à 20h.

Maison de Village « Joseph Burette » à Somme-Leuze.

Réservations au 0474/50.78.73.

## ☛ Vous êtes musiciens ?



Quelque soit le style, c'est avant tout la musique qui vous fait frémir ?

Vous désirez vous faire connaître en participant à des activités autour de la musique et mises en place par le Passeur de Culture ?

Le Passeur de Culture peut vous aider. En effet, il aimerait étendre son panel en proposant des activités musicales dans ses futurs programmes et nous sommes sans cesse à la recherche de nouveaux talents pour agrémenter nos activités

et pourquoi pas lors de la fête de la musique ?

Nous lançons donc un appel vers tous les musiciens, troubadours, voix et artistes de la chanson et du solfège.

Du classique en passant par la variété jusqu'à l'expérimental, peu importe le domaine. Vous interprétez, vous composez, vous êtes en solo ou en groupe, n'hésitez pas à nous contacter et nous tenterons de faire un bout de chemin ensemble.

Si cela vous intéresse de faire partie de notre listing, merci de vous faire connaître en nous envoyant le nom de votre groupe, le style de musique, le cachet, le nombre de musiciens et vos coordonnées complètes par courrier à l'Administration communale, 1 rue du Centre à 5377 Baillonville ou via l'adresse mail ci-dessous.

Musicalement vôtre.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Julie Hautenaue, Animatrice socio-culturelle, au 086/32.02.62 ou par mail via l'adresse [julie.hautenaue@publilink.be](mailto:julie.hautenaue@publilink.be); Jean-François Deboulle, Président du Conseil culturel au 0496/90.60.21 ou Sabine Bleret, Echevine de la Culture au 0470/24.71.60.

\*\*\*\*\*

## ☛ Eglise catholique: secteur de Somme-Leuze

Le Secteur pastoral vient de publier l'édition 759 du journal "Trait d'union", une feuille qui reprend les activités de l'église catholique avec les célébrations, les messes et les activités plus les infos que chacun souhaite publier. Cette feuille est distribuée dans une majorité des maisons, mais certains quartiers n'ont pas trouvé de bénévoles pour assurer ce service. Les personnes intéressées par cette parution mensuelle et qui ne la reçoivent pas, peuvent la demander par mail ([marechal.h@gmail.com](mailto:marechal.h@gmail.com)) ou consulter le site internet du secteur pastoral [www.spsl.be](http://www.spsl.be).

Voici déjà les dates de célébration pour la semaine sainte : les rameaux : le samedi 23 mars à 18h00 à Nettinne, Waillet et Somme-Leuze; le 24 à 9h30 : Heure, 9h45 : Noiseux et 11h00 : Sinsin et Baillonville.

Le mardi 26 : 19h00 : Baillonville : célébration communautaire du pardon. Le 28 : jeudi saint : 19h00 : Heure. Le 29 : chemin de la croix à 15h00 à Heure et Noiseux; 19h00 Office de la croix à Noiseux, Heure, Sinsin et Somme-Leuze. Veillée pascale le 30 à 20h00 à Somme-Leuze et dimanche de Pâques : adal à 9h45 à Noiseux et Heure; Messe à 11h00 à Baillonville et Sinsin.



## ☛ Naissances

<u>Noms et prénoms</u>	<u>Lieux de naissance</u>	<u>Dates</u>	<u>Parents</u>
POTTIER Collin	Marche	07-01-13	Thierry et FAGNY Stéphanie de Hogne
POLET Méline	Marche	27-01-13	Emy et DAOUST Maité de Heure
CHENOIX Julia	Namur	29-01-13	Géry et FRANCOIS Florence de Hogne



## ☛ Mariages

19-01-13 : **VANDECASTEELE Gerald** de Somme-Leuze et **SULMON Anne** de Ganshoren  
 23-01-13 : **LANG Volker** de Noiseux et **SOMERS Marina** de Noiseux

## ☛ Décès

01-01-13 : **LIMBOURG Gilbert** de Noiseux, âgé de 65 ans  
 17-01-13 : **MAROT Hélène** de Noiseux, âgée de 91 ans  
 25-01-13 : **MARCIN Pierre** de Baillonville, âgé de 81 ans

\*\*\*\*\*

## ☛ Dates à retenir

**1<sup>er</sup> mars** : **Waillet** : Grand Feu avec chapiteau chauffé (pains saucisse, crêpes)  
**2 mars** : **Heure** : Grand Feu  
**9 mars** : **Somme-Leuze** : Grand Feu  
**16 mars** : **Nettinne** : Grand Feu  
**23 mars** : dès 18h : **Somme-Leuze** : Souper de printemps de l'école de Somme-Leuze à la Maison de Village « Joseph Burette » à Somme-Leuze (infos et réservations : 086/32.27.22)  
**23 mars** : **Baillonville** : Grand Feu  
**23 mars** : **Noiseux** : Soirée romantique organisée par Luckhouse Events

**27 mars** : 19h30 : **Baillonville** (salle du Conseil Communal) : **Réunion plénière du Plan Communal de Développement de la Nature**. Plus d'infos dans le prochain Direct.

**30 mars** : **Baillonville** : White Falcon (Addicted Country Dancers) organisé par Luckhouse Events.

**31 mars** : 16h : **Somme-Leuze** : **Carnaval** de printemps.

Editeur responsable : Willy BORSUS, Député-Bourgmestre, Administration Communale,  
rue du Centre, 1 à 5377 Baillonville.